

Forum des Chefs d'Entreprise
Alger, 31 octobre 2007
Allocution de M. Marc Destanne de Bernis
Coordonnateur résident des Nations Unies

Monsieur le Président du Forum des Chefs d'Entreprises,
Monsieur le Président du Comité National de lutte contre le SIDA,
Mesdames et Messieurs les dirigeants et cadres d'entreprise,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir que d'être avec vous aujourd'hui et permettez moi, Monsieur le Président de vous remercier vivement de votre très aimable invitation à cet après midi de dialogue sur la question du VIH/SIDA. Je voudrais aussi remercier très sincèrement tous les chefs d'entreprise et toutes les personnes présentes pour s'être ainsi mobilisés aujourd'hui.

A vrai dire, il n'est pas si fréquent que les entrepreneurs et le personnel du système des Nations Unies se rencontrent. Jusqu'à un passé relativement récent, il y avait peu de coopération entre ces deux univers, hormis bien entendu les relations entretenues entre les organisations patronales et le BIT, du fait même de la nature tripartite de cette organisation.

Ce manque d'intérêt tenait à toutes sortes de raisons. D'une part, les agences des Nations Unies avaient du mal à réaliser la nécessité de s'ouvrir à des partenariats allant au delà des institutions nationales ; de leur côté, les entreprises se sentaient bien loin des préoccupations de l'organisation des Nations Unies.

Cette situation a bien changé. Les Nations Unies, dans leur action au service du développement, ont compris le rôle clé joué par les entreprises privées ou publiques dans le processus de création des richesses et en tant que moteurs de la croissance et du progrès.

Quant aux entreprises, elles se sont ouvertes sur leur responsabilité sociale et leur citoyenneté. Elles sont de plus en plus nombreuses à vouloir démontrer par des initiatives concrètes leur engagement au service de la communauté et du développement.

Conscient de ces enjeux, le Secrétaire général des Nations Unies a lancé en 1999 l'initiative du Global Compact, un pacte mondial entre les Nations Unies et les entreprises axé sur le respect de droits de l'homme, le développement durable et la lutte anti-corruption. Cette initiative a rencontré l'adhésion de milliers de grandes entreprises dans le monde entier, y compris d'entreprises opérant en Algérie.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais mettre la réunion d'aujourd'hui, sous le signe de ce nouveau partenariat entre le système des Nations Unies et le monde de l'entreprise, partenariat construit autour des valeurs communes de l'humanité, pour un monde où chacun puisse vivre à l'abri du besoin, à l'abri de la peur et dans la dignité et la justice.

Le SIDA, puisque c'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui, constitue un fléau qui remet en cause l'ensemble de ces valeurs dans les pays où il s'est fortement propagé. Il constitue également une menace directe pour l'économie et la croissance, par son impact négatif sur la productivité du travail et l'augmentation des coûts sociaux qu'il induit.

Même si l'Algérie est peu touchée par la pandémie, il n'en reste pas moins nécessaire de conduire des politiques déterminées de prévention et d'accès au traitement, afin d'éviter l'expansion de la maladie. C'est ce qu'a bien compris le Gouvernement qui s'est résolument engagé, avec notre appui, à assurer l'accès universel à la prévention, au traitement et au soutien psychosocial d'ici 2010.

Mesdames et messieurs les chefs d'entreprise et cadres dirigeants, vous pouvez contribuer à ce combat à plusieurs titres. D'abord au sein de votre entreprise. Vous pouvez faire beaucoup pour relayer et développer des actions d'information et de prévention, qui est une de clés de la lutte contre le SIDA. Pourquoi pas, par exemple, en proposant des séances d'information et de discussion à votre personnel, ou encore en mettant gratuitement à leur disposition des préservatifs ...

En outre, n'oublions pas que les deux tiers des personnes vivant avec le VIH/SIDA se rendent au travail tous les jours. Ces personnes, à partir du moment où leur situation est connue, sont très souvent victimes de discriminations de toutes sortes, y compris au sein de l'entreprise ou de la part de leur employeur. Votre rôle, en tant que citoyen responsable, est de garantir que leurs droits, qui sont ceux de tout individu, soient pleinement respectés.

Mais l'appui que vous pouvez apporter ne s'arrête pas au seuil de votre entreprise. Au travers du Forum des Chefs d'Entreprise, une organisation puissante et écoutée, disposant de nombreux relais, vous pouvez faire beaucoup pour appuyer l'effort national de lutte contre le VIH/SIDA et soutenir les actions multi-sectorielles coordonnées par le comité national de lutte contre le SIDA.

En outre, dans la lutte contre le SIDA comme dans d'autres domaines, l'avenir est à la mise en place de partenariats publics-privés, entre l'Etat et les entreprises, qui permettent de mieux utiliser les compétences et les capacités de chaque partenaire au service du bien commun. Par exemple, nous savons tous l'efficacité rencontrée par de tels partenariats pour mettre sur le marché des médicaments efficaces à des prix compétitifs.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, les perspectives de travail en commun dans le cadre de la lutte contre le VIH-SIDA sont nombreuses, et la journée d'aujourd'hui va servir à en préciser les contours. Permettez moi encore de vous remercier de votre présence aujourd'hui. J'espère que ce n'est que le début d'une collaboration étroite et fructueuse au service de l'Algérie.

Je vous remercie de votre attention.